Nous avons parlé de l'Intervention de l'autorité dans le domaine du travail au chap. IX, § 5, en traitant des Obstacles à la Liberté du travail. Il sera question des faux systèmes économiques qui provoquent la guerre dans les chapitres XXV et XXVI.

On voit par ce qui précède que la notion de Sécurité conduit naturellement aux questions de Propriété, de Liberté, d'Organisation politique et financière.

Nous avons traité plus haut de la Propriété, chap. VII, de la Liberté, chap. VIII et IX. Ce qui concerne l'organisation politique et constitutionnelle des peuples et les rapports qui les lient appartient à la science politique, que l'Économique éclaire lorsqu'il s'agit du Travail, de l'Industrie et de la Richesse publique ou privée, mais dont elle diffère essentiellement. Enfin, nous renverrons à un autre volume les questions financières, qui sont une branche à part dans la série de questions économiques. Voyez notre *Traité de Finances*, 3e édit. 1 vol. in-8.

CHAP. X. — L'INSTRUCTION ET LES BONNES HABITUDES MORALES

§ 1. L'Instruction rend le Travail plus productif. — § 2. Influence des bonnes habitudes morales.

Nous avons énuméré le savoir, les talents et les qualités morales au nombre des forces productives (chap. IV); mais il est utile d'entrer dans quelques développements, maintenant que nous nous rendons compte des conditions favorables à la production.

§ 1. L'Instruction rend le Travail plus productif.

245. La capacité intellectuelle et morale étant le premier Instrument de travail, celui qui fait mouvoir les autres et les dirige, c'est affirmer une vérité incontestable et de sens commun que de dire que l'**Instruction** accroît la force et l'habileté des organes matériels du Travailleur; — qu'elle augmente la portée et la sûreté de son intelligence contre l'erreur ou les préjugés; — qu'elle lui fournit les moyens de puiser au réservoir général des connaissances acquises; — qu'elle rend son travail et son industrie plus féconds.

Le travailleur instruit est plus attentif au progrès et moins accessible à l'influence de la routine et des préjugés; il comprend mieux ce qui importe à l'amélioration de son œuvre, et il applique mieux les découvertes de la science et les conquêtes de l'expérience.

L'Instruction produit donc à la fois un excellent résultat individuel et un excellent résultat social, quand elle devient générale

et que ses bons effets sont multipliés par l'action de la concurrence.

Ce sont donc des questions qui intéressent l'économiste, celles qui se rapportent au meilleur moyen de répandre une instruction positive et conforme aux besoins individuels et sociaux dans les diverses classes de la société. Mais nous n'avons pas à aborder ici ces questions nombreuses et délicates portant sur la nature des connaissances à répandre de préférence, sur les méthodes d'enseignement, sur les devoirs des pères de famille, sur l'obligation et l'intervention de l'État et des communes, sur la liberté des établissements d'instruction érigés soit par la libre initiative des citoyens, soit par des corporations politiques et religieuses. Ces questions sont vivement débattues en divers pays par les partis politiques et religieux qui voudraient s'assurer l'influence sur les populations par la direction de l'instruction et qui aspirent à un monopole plus ou moins exclusif. Tout porte à croire qu'ils se font une fausse idée des résultats qu'ils obtiennent, quand ils triomphent, au point de vue de leurs principes; en outre, l'expérience démontre que leur monopole conduit toujours à un enseignement relativement arriéré ou en désaccord avec les besoins publics, et que sous ce rapport l'enseignement stimulé par l'aiguillon de la libre concurrence est bien plus favorable aux progrès des lumières et à l'avancement des sciences. Sous ce rapport, le travail de l'enseignement ne diffère pas des autres branches de l'activité sociale (236, note).

Quoi qu'il en soit de toutes ces questions, on peut poser en principe que l'instruction, source inépuisable de tout perfectionnement, est productive et féconde, c'est-à-dire qu'elle rend le travail plus productif et plus fécond; — et qu'elle contribue, en outre, au développement de l'esprit d'association et à l'application de ce moyen de rendre le travail encore plus productif et plus fécond. (Voy. au chap. XII.)

246. On a fait une objection générale à la vulgarisation des lumières, en disant qu'elles fournissent des armes au vice et aux mauvaises passions[1]. — On peut répondre d'abord que l'instruction proprement dite agit virtuellement sur la moralité des êtres qui ne sont pas vicieux et qui constituent l'immense majorité; — deuxièmement, que la culture de l'esprit n'exclut pas celle du cœur et que l'instruction, véhicule des bons sentiments, fournit

[1] Sous la Restauration, il a été soutenu à la tribune de la Chambre des pairs que « l'ignorance est le bouclier de la vertu ! »

les meilleurs moyens de développer et de répandre les idées de morale; troisièmement, que la valeur intellectuelle se substitue progressivement dans le monde à l'antique droit du plus fort. Quant à l'instruction économique et sociale, on peut répondre que si l'esclave ou le serf peuvent être ignorants d'intérêts dont le soin ne dépend pas d'eux, que s'ils doivent même être aveugles sur ce point, pour qu'ils n'aspirent pas à une meilleure condition, il en est tout autrement de l'ouvrier libre et responsable, qui doit être instruit de ses droits et de ses devoirs sociaux, pour revendiquer les uns et pratiquer les autres, dans les limites du bon sens et de la raison. — D'autres considérations sont énoncées dans plusieurs passages de ce cours, et notamment au paragraphe suivant.

§ 2. Influence des bonnes habitudes morales.

247. Peu de mots suffiront également pour montrer que de bonnes **habitudes morales** rendent le travail et l'industrie de l'homme plus féconds.

Le travailleur dont les habitudes morales et hygiéniques sont bonnes, a une conduite régulière et ménage sa santé et ses forces; tandis que celui qui se livre à l'inconduite, à l'ivrognerie, qui fait des excès, se nourrit mal, use son corps et met son instrument de travail hors de service longtemps avant l'âge.

Le travailleur rangé est plus laborieux, gagne de meilleurs salaires, fait des économies, et contribue pour sa part à la formation d'un capital, dans son propre intérêt d'abord, dans celui de la société tout entière ensuite.

L'homme rangé, laborieux, économe, qui tient ses engagements, trouve des facilités, du crédit, des chances pour s'associer et pour devenir entrepreneur.

Sa personne et sa famille retirent de ses bonnes habitudes un plus grand bien-être, productif, à son tour, d'intelligence, de moralité, — et des ressources pour l'avenir et en cas de maladie, — un préservatif contre la misère et la dépréciation morale qui en résulte. Or, comme la famille est l'alvéole sociale, tout ce qui s'y rapporte est fondamental.

248. En rendant les populations plus productives, plus laborieuses, plus prévoyantes, plus rangées et plus aisées, l'instruction et les bonnes habitudes morales les rendent plus calmes, plus

satisfaites, moins accessibles aux passions subversives, moins dangereuses; — d'où moins de forces compressives au sein de la société et moins d'obstacles de la part des pouvoirs sociaux à l'expansion de toutes les libertés.

249. Le développement de la moralité dans les populations amène une économie de ressorts, si l'on peut ainsi dire, une simplification de services coûteux. Un pays qui a moins besoin qu'un autre de force répressive ou défensive, qui n'entretient aucune armée dans des vues de conquête [1], économise le travail d'un grand nombre d'hommes, qu'il n'a pas besoin de payer, et qu est utilisé à autre chose. Un pays où les procès sont plus rares, où l'on s'habitue à faire des transactions sur parole, économise une quantité notable de temps, de frais de justice, d'actes, etc.

Ainsi, en ne considérant les choses qu'au point de vue économique, il est essentiel que l'homme cultive ses facultés morales, autant, si ce n'est plus, que ses facultés intellectuelles, pour tirer de son travail, de ses efforts, le plus grand avantage : — « Bien coupables sont les parents qui ne développent pas les facultés intellectuelles et morales de leurs enfants! Coupables les enfants qui négligent de seconder les efforts de leurs parents! — Plus coupable la société, quand elle met des entraves au libre et entier développement des facultés humaines [2] ».

250. Rien n'est donc plus utile dans une société, au point de vue économique comme aux autres points de vue, que le développement et la bonne direction des arts qui donnent l'instruction et de ceux qui forment les bonnes habitudes morales, et qui ont la mission de produire les bons sentiments, la bienveillance, la tolérance, la dignité, la prévoyance, l'esprit de famille, la Vertu enfin et de donner ainsi aux hommes une plus grande Valeur, une plus grande puissance productive, une plus grande facilité d'action.

« Il n'est peut-être pas superflu de dire qu'on ne rabaisse pas la vertu en montrant ainsi à quel point elle est nécessaire aux hommes et combien elle se lie d'une manière étroite aux succès de tous leurs travaux. On a manifesté à ce sujet des délicatesses

[1] De nos jours, l'Europe dépense par an 5 à 6 milliards de francs et le travail de 3 à 4 millions d'hommes pris parmi les plus valides, et l'usage de 50 à 60 milliards de capitaux en outillage pour des éventualités de guerre qui pourraient disparaître (1867). Cette déperdition s'est beaucoup accrue depuis les évènements de 1870-71.

[2] Ch. Le Hardy de Beaulieu, *Traité d'Économie politique*, in-18, 1861.

et des susceptibilités en vérité bien singulières. On a trouvé que c'était faire déchoir la morale que de la présenter comme un auxiliaire du travail et d'oser la compter au nombre des forces dont l'économie politique dispose. Qu'y a-t-il pourtant de plus conforme à la vérité? Comment nier que les bonnes habitudes personnelles ne conservent et ne développent toutes nos forces? que la justice dans les relations, que les bonnes habitudes sociales ne facilitent l'exercice et n'accroissent l'activité et la fécondité de tous les travaux? Et, si ce sont là des vérités patentes, pourquoi craindrait-on de les proclamer? Est-ce rabaisser la vertu que de montrer qu'elle devient, en se répandant, la source des plus grandes prospérités sociales[1]? »

CHAP. XI. — L'ASSOCIATION

I. Énumération des divers types d'Association. — II. Utilité, application et puissance de l'Association. — III. Limites de l'Association. — IV. Illusions au sujet de l'Association : Socialisme. — Associations ouvrières. — V. L'Association et la Concurrence. — Monopoles qui peuvent résulter de la liberté d'Association. — VI. Conclusion.

§ 1. Énumération des divers types d'Association.

251. **L'Association** — ou la collection d'efforts individuels, ou l'union entre plusieurs personnes dans un but ou dans un intérêt commun, pour quelque entreprise,— est une des formes de l'initiative privée, un moyen des plus féconds que les hommes ont à leur disposition pour accroître leur force et leur puissance, pour développer la production, pour faciliter les échanges et la circulation, améliorer la répartition et alléger les charges de la consommation. — Nous ne la considérerons pour le moment qu'au point de vue de la production.

[1] Ch. Dunoyer, *de la Liberté du travail*, liv. IX, ch. v, t. III, p. 251. Cet économiste a bien montré que les facultés morales concourent avec les autres à produire l'utilité et à satisfaire nos besoins, en réponse aux objections taquines et peu sensées de M. Cousin. — Voir aussi un petit écrit de M. Ch. Le Hardy de Beaulieu, *la Morale agent du bien-être* (Mons, Leroux, 1863); — *la Morale dans la richesse*, par M. Rondelet (Paris, Lecoffre, 1865, in-18); — *des Rapports de la morale avec l'économie politique*, par M. H. Baudrillart (Paris, Guillaumin, 1860, in-8); — *Essai sur la science sociale*, par M. A. Clément (Paris, Guillaumin, 1867, 2 vol. in-8).

252. Les hommes peuvent s'associer ainsi dans un grand nombre de buts et de plusieurs manières.

D'abord l'homme et la femme s'unissent et constituent la **Famille**. Ensuite, des groupes de famille, plus ou moins étendus, forment sur la surface du globe des Sociétés plus ou moins civilisées, c'est-à-dire des assemblages de familles unies par des liens naturels, par une origine, une langue, des mœurs et des intérêts communs, et reliés par les mêmes lois et le même gouvernement. Ce sont les **Nations** et les *Confédérations*, qui constituent des *États* et se subdivisent en provinces, départements, cercles, etc., subdivisés eux-mêmes en arrondissements, districts ou cantons, composés d'un certain nombre de **Communes** ou agglomérations de familles.

Les hommes constituent, d'autre part, autant d'Associations générales ou d'Unions qu'il y a de *Religions*, de *Langues*, de *Races*, de *Nationalités*.

A un point de vue de politique, de religion, ou de bienfaisance, un certain nombre d'hommes peuvent se grouper pour constituer des associations plus ou moins restreintes, dans un but spécial de propagande, d'assistance, de charité ou autre. Il en est de même au point de vue scientifique, artistique, littéraire, ou dans un but de découverte, de colonisation, etc.

253. Sous le rapport de la Production, de la Distribution et de la Consommation de la Richesse, les diverses sociétés ou nations constituent, chacune dans son sein, une association dont le lien est l'*Échange* des produits, du travail et des services de tous les hommes. Ces diverses nations forment, en outre, entre elles une association universelle, dont le lien est l'*échange international* et universel des produits, du travail et des services obtenus dans tous les pays.

Sous le rapport plus particulier de la *production*, l'association peut avoir pour but une entreprise ou une exploitation soit agricole, soit industrielle proprement dite, soit commerciale, soit tout autre, d'*assurance*, de *crédit*, de *prévoyance*, de beaux-arts, d'instruction[1], etc.

Sous le rapport également particulier de la *consommation*, l'association peut avoir pour but certaines consommations ou certaines jouissances en commun à des prix réduits.

[1] Toute entreprise est en elle-même une association, le résultat d'une coopération (31, 50, 59).